

Dans quelles régions fera-t-il bon s'installer en bio en 2023 ? Le classement de la FNAB

Paris, le 14/12/2022. Au rythme actuel, si rien ne change, 1/3 des fermes françaises auront disparu d'ici la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron¹. La politique d'installation agricole doit être remise entièrement à plat dans toutes ses dimensions : **enseignement et formation agricole ; accompagnement et aides** à l'installation ; accès au **foncier**. Alors que commencent les travaux sur la future loi d'orientation agricole, l'Etat a déjà décidé, sans attendre la grande concertation, de déléguer aux Conseils régionaux à partir du 1^{er} janvier prochain la gestion **des aides directes à l'installation**, notamment de la « Dotation Jeune Agriculteur », mesure centrale du dispositif. La FNAB a travaillé depuis un an à recenser les décisions de la totalité des Conseils régionaux du territoire métropolitain afin d'offrir aux futur·es installé·es un panorama de ce que sera demain le soutien direct à l'installation en agriculture biologique.

L'agriculture biologique comme réponse au renouvellement générationnel agricole

200 000 fermes doivent changer de main d'ici quatre ans « *on voit déjà dans les chiffres de l'installation, ce ne sont pas les fils et filles de paysans qui reprendront les fermes, le gros des porteurs de projet aujourd'hui ne sont pas issus du milieu agricole²* » explique Alan Testard, secrétaire national installation-transmission à la FNAB. « *Ces futur·e-s installé·e-s choisissent majoritairement la Bio pour les avantages environnementaux, économiques et sociaux qu'elle représente³. Les régions qui ne soutiennent ni l'agriculture biologique ni les repreneurs non issus du milieu agricole n'ont pas encore compris ce que sera l'avenir agricole de la France* » termine Alan Testard.

Cinq régions affirment leur soutien à l'agriculture biologique comme outil du renouvellement des générations agricoles

Si 5 régions affirment ou réaffirment une vision forte sur la place de l'agriculture biologique dans le renouvellement des générations agricoles, trois au contraire sont en net recul par rapport à ce qui existait avant.

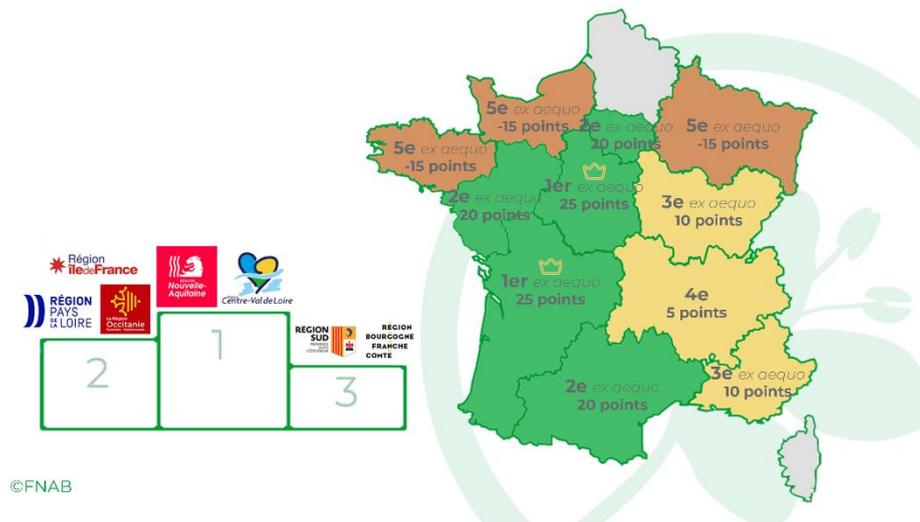
¹ 45% des agriculteurs auront l'âge de partir à la retraite d'ici 4 ans (source : CESE, Entre transmettre et s'installer : l'avenir de l'agriculture, 2020) or on installe chaque année 14 000 repreneurs (source : DGPE).

² Source : DGER, Préparation à l'installation en agriculture, Bilan national.

³ Etat de l'art sur les bénéfices de la Bio repris dans le rapport de la Cour des comptes - <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-soutien-lagriculture-biologique>

Dotation Jeune Agriculteur

Dans quelle région fera-t-il bon s'installer ?



La méthodologie du classement est détaillée dans le dossier de presse, à retrouver avec le visuel de la carte dans le kit disponible ici : https://bit.ly/Kit_InstallationBio

« Si la grande Loi d'orientation agricole que nous promet le Président de la République ne remet pas à plat et en cohérence l'ensemble de la politique d'installation, dans toutes ses dimensions, et n'incite pas à la transition, c'est que le choix du futur modèle agricole a déjà été fait et qu'il faut s'attendre à toujours plus de concentration dans des structures d'un modèle dépassé. A l'heure où certains mettent en doute la viabilité des fermes bio au vu des tendances du marché, les candidat-es à l'installation en Bio ont plus que jamais besoin d'un encouragement fort au démarrage de leur activité » conclue Philippe Camburet, président de la FNAB.

Contacts :

- Philippe Camburet – président de la FNAB – 06 77 94 85 19
- Alan Testard – secrétaire national Installation Transmission – 07 49 64 22 05